

Un cabinet médical itinérant dans le Cher

Face aux milliers de personnes n'ayant plus de médecin traitant, le conseil départemental a mis en place depuis juillet 2023 un cabinet médical itinérant. Ce fut d'abord un véhicule mis à disposition par le SDIS 18 ; depuis le 1^{er} juillet 2024 un véhicule parfaitement adapté sillonne le département trois jours par semaine. A son bord une médecin généraliste salariée et un chauffeur-secrétaire. Le cabinet s'installe, la plupart du temps pour une journée, dans un village, selon un programme connu à l'avance ; un numéro de téléphone est dédié à la prise de rendez-vous. Tout habitant du Cher sans médecin traitant peut en bénéficier. La programmation est évolutive et tient compte d'arrivées/départs éventuels de praticiens.

Cette initiative a rencontré un énorme succès de la part des usagers. Elle a été saluée au congrès de l'ADF. Il est prévu de l'étendre à cinq jours par semaine.

Par ailleurs l'association « Médecins solidaires », qui fonctionne selon le concept *“Au lieu de demander beaucoup à peu, on peut essayer de demander peu à beaucoup”* a ouvert un centre de santé dans le sud du département, à Charenton du Cher. Chaque semaine, un médecin différent vient prendre le relais du précédent. Ainsi, la présence médicale est continue, les patients retrouvent un accès aux soins pérenne et ces médecins apportent aussi une aide à leurs trop rares confrères installés.

Bénédicte Vrain